

Il y a deux moulins à eau, un four à chaux, et une poterie dans l'étendue du pays.

La population est composée d'agriculteurs.

*Contenance* : Terres labourables, 404 h. 25,15. — Terres labourables plantées, 26 h. 61,60. — Jardins, 5 h. 75,40. — Bois, 22 h. 80,90. — Oseraies et aunaies, 2 h. 50,80. — Prés, 84 h. 68,65. — Pâtures, 8 h. 60,25. — Herbages, 20 h. 47,55. — Carrières et marnières, 0 h. 49,15. — Friches, 3 h. 46,15. — Places, rues, chemins, 12 h. 77,55. — Eaux, 0 h. 25,50. — Propriétés bâties, 5 h. 21. — Total : 597 hect. 67,45.

Distance du *Coudray*, 4 kil. — De Beauvais, 2 myr. — Marchés : Gournay-en-Bray, Beauvais. — Bureau de poste, Gournay (Seine-Inférieure). — Population, 540. — Nombre de maisons, 106. — Revenus communaux, 246 fr.

FLAVACOURT, *Flavarcour*, *Flavacurt* (*Flavaricurtis*, *Flavacuria*, *Flavacorium*), dans le pays de Thelle, à la limite méridionale, entre *Sérifontaine* et *Le Coudray-Saint-Germer* à l'ouest, *Lalandelle* au nord-est, *Labosse*, *Le Vaumain*, et *Boutencourt* du canton de Chaumont, à l'est, *Enencourt-Léage*, *Eragny* du canton de Chaumont, au sud.

Grande commune dont le territoire dépourvu d'eau, occupe vers le nord par la forêt de Thelle, descend au sud vers la vallée de l'Epte. Un vallon assez droit, venant de la forêt, divise son étendue. Le chef-lieu, assis dans ce ravin, y est exposé aux inondations dans les crues subites causées par les pluies d'orage; il est d'ailleurs assez encaissé pour qu'on ne puisse l'apercevoir des plaines voisines.

Le village bien bâti comprend cinq rues principales aboutissant à la place de l'église; on n'y peut arriver que par des chemins dont l'inclinaison rend le parcours difficile. On y compte près de cent maisons.

*Flavacourt* a donné son nom à une famille ancienne du Vexin français, qui contracta des alliances considérables au treizième siècle avec les maisons de Crevecœur, Mailli, etc.

Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, florissait de 1275 à 1506.

Un autre Guillaume de Flavacourt, évêque de Carcassonne en 1522, fut transféré à l'archevêché d'Auch, et ensuite au siège métropolitain de Rouen, dont il devint un des prélats les plus illustres.

Marie de Boves apporta en dot l'an 1420 la seigneurie de *Flavacourt* à Guillaume, seigneur de Fouilleuse.

Philippe de Fouilleuse, sieur de *Flavacourt*, et son fils Antoine, devinrent chambellans et conseillers d'état du roi Louis XI.

La terre fut érigée en marquisat en faveur de Philippe de Fouilleuse, leur descendant, par lettres-patentes de janvier 1637. François Marie de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, maréchal-de-camp, la possédait en 1744. Elle appartenait dans les derniers temps à la maison de Bourdeilles.

La cure, aujourd'hui simple succursale sous le titre de *Saint-Glar*, était conférée par l'archevêque de Rouen.

L'église, grand édifice de forme rectangulaire, a subi plusieurs reconstructions. La nef est moderne; le chœur, carré, a sur le côté nord des fenêtres ogives, en lancette, ornées de dentelures, et à l'intérieur des voûtes chargées de double-tores retombant sur des colonnes fasciculées, à chapiteaux réguliers garnis de feuillages. La travée centrale appartient à l'architecture du seizième siècle.

Le clocher, latéral, est une gracieuse construction du même temps, en briques, avec encadrements de pierre; il est formé d'une tour carrée à baies ogives étroites, à contreforts angulaires portant des clochétons engagés, et d'un deuxième étage octogone couronné d'une balustrade découpée, terminé par une coupole couverte d'ardoises; une tourelle octogone monte jusqu'au sommet de ce deuxième ordre qui est garni de niches, de gargouilles et de pyramides angulaires. Les chapelles latérales sont modernes; celle de droite est décorée d'un lambris peint.

L'autel est remarquable par ses ornemens, et tout l'édifice par sa propreté. On lit l'inscription suivante sur un des piliers : *inondation du 5 juillet 1854*; elle indique que ce jour l'eau s'éleva jusqu'à cinq pieds et demi dans l'intérieur de l'église.

Il y a cinq chapelles dédiées à la Vierge, à sainte Catherine, à saint Roch, à saint Jean ou N. D. de Pitié, et à saint Sulpice.

Le château de *Flavacourt* qui dominait le pays, a été entièrement détruit; on en voit quelques ruines entourées d'un fossé profond.

La commune a des écarts ou hameaux nombreux.

*Lincourt* ou *Laincourt* (*Lincuria*), le plus considérable, situé dans la plaine au nord-est de *Flavacourt*, est un village de cent quarante maisons disposées en deux rues, formé par la réunion d'écarts autrefois distincts, connus sous les noms de la *grande-Cour*, la *Trouée*, la *grande-Mare*, le *grand-Lincourt*, le *petit-Lincourt*, les *petits-Buts*. Il y avait un manoir fortifié et une chapelle dédiée à saint Nicolas dont le patronage appartenait au seigneur du *Vaumain*. Elle était détruite avant la révolution.

On prétend qu'il y eut anciennement à la *grande-Cour* un éta-

blissement religieux réuni dans la suite à l'abbaye de Combrailles.

Le *Bout-d'en-haut* est un écart de trois maisons au nord de *Lincourt*, sur la lisière de la forêt de Thelle.

La *Vallée-Gasseau* ou les *petites-Vallées*, autre écart de trois ou quatre feux, est au sud du précédent, près des *petits-Buts*.

La *Tremblée* comprend trente maisons sur le coteau qui descend immédiatement à l'est *Flavacourt*.

*Loisilière* à l'est de la *Tremblée*, est composé de huit feux.

On trouve au sud, sur le chemin d'Enencourt, un écart nommé la ferme du *Pré*. Il y avait une chapelle dédiée à saint Maur.

La *Folie* et la *petite-Folie* ou la *Marainerie* sont deux autres écarts à l'ouest, touchant au territoire de *Sérifontaine*. Près de la dernière est un lieu nommé la *Bataille* où l'on a rencontré des armes et beaucoup d'ossements.

La ferme de la *Loge* est au nord de la *Folie*, vis-à-vis *Lincourt*.

*Saint-Sulpice* qui comprend cinq maisons, est au sud de *Flavacourt*. On y voit une chapelle du seizième siècle, siège d'un pèlerinage très-fréquenté pour la guérison des enfans mal constitués; on les posait dans un trou préparé exprès. Cet usage avait lieu autrefois à la chapelle Sainte-Anne qui était celle du château. On le transféra ensuite à *Saint-Sulpice*, et on l'a reporté depuis peu dans l'église paroissiale. Il y vient encore cinq cents personnes pendant tout le mois de mai.

La chapelle *Saint-Sulpice* avait été dès long-tems unie à l'hôpital de Gisors. On a trouvé des sarcophages en 1859, autour de cet édifice.

La commune possède un presbytère, une mairie, une école, une argillière, onze hectares de terres labourables.

Le cimetière, entouré de murs, tient à l'église.

Il y a un bureau de bienfaisance.

La population se compose de bûcherons et de cultivateurs. Les femmes confectionnent des dentelles.

*Contenance* : Terres labourables, 1275 h. 85,25. — Jardins, 25 h. — Bois et forêts, 500 h. 01,70. — Vergers et pépinières, 10 h. 56,35. — Pâtures, 1 h. 72,10. — Sablière, 0 h. 11,00. — Friches, 0 h. 97,35. — Places, rues, chemins, 21 h. 14,70. — Eaux, 0 h. 40,80. — Propriétés bâties, 14 h. 95,35. — Total, 1850 hect. 71,20.

Distance du *Coudray*, 9 kil. — De Beauvais, 2 myr. 6 kil. — Marchés, Gisors, Beauvais. — Bureau de poste, Gisors (Eure). — Population, 962. — Nombre de maisons, 291. — Revenus communaux, 4,082 fr.

*HODENC-EN-BRAY*, *Houdenc-en-Bray*, *Hosdenc*, *Hodanc*, *Hodeng*, *Houdencq-en-Bray*, *Houdeng*, *Hodencq*, *Houdan-en-Bray*, *Hoden* (*Hosdencum in Brayo*, *Hosdengum*, *Hodenscum*, *Hodenscus*), dans le haut-Bray, sur la limite nord-est, entre *La Chapelle-aux-pots* au sud, *Blacourt*, *Ville-en-Bray* du canton de Songeons à l'ouest, *Glatigny*, *l'Héraule* du canton de Songeons au nord, *Pierrefitte*, *Savignies* du canton de Beauvais à l'est.

Le territoire, à superficie inégale, tourmentée, incline au nord vers la vallée du Thérain, et au midi vers celle de Bray, sur les pentes de laquelle le chef-lieu se trouve situé. C'est un village bâti sur les deux flancs d'un vallon, à rues tortueuses et encaissées, formé de plusieurs groupes de maisons qui, sans doute, constituaient dans l'origine autant de lieux distincts. Une place centrale, irrégulière, mais vaste et garnie de plantations, entoure l'église.

*Hodenc-en-Bray* était compris dans le vidamé de Gerberoy, et ressortissait du comté de Clermont en Beauvaisis. La terre avait haute, moyenne et basse justice. Marguerite de Brulart la vendit en 1481 à Jean de Monceaux II, gouverneur d'Artois, maître d'hôtel du roi Louis XI, seigneur d'Hanvoile, trésorier général de Picardie.

Guy de Monceaux, son petit fils, conseiller et maître d'hôtel du roi, la possédait en 1588, et la laissa à son deuxième fils Gaspard de Monceaux, chevalier de l'ordre du roi, qui acheta en 1588 la terre d'*Evaux*, et obtint en janvier 1608 l'érection en baronie de celle d'*Hodenc* et de ses dépendances; il mourut en 1657.

Charlotte, sa fille aînée et principale héritière, ayant épousé Geoffroy Tiercelin, marquis de Brosses et de Sarcus, lui apporta en dot la baronie d'*Hodenc* pour laquelle ils rendirent hommage le douze mars 1638 au comté de Clermont.

François Tiercelin, leur fils aîné, conseiller et aumônier du roi, abbé de Saint-Germer, renonça à ses droits d'aînesse en faveur de son puîné Adrien Pierre qui devint baron d'*Hodenc*, châtelain de Moliens, seigneur de *Blacourt*, etc. Il rendit, le dix-sept août 1654, un nouvel hommage au comté de Clermont, et fut successivement conseiller du roi, chevalier des ordres, gentilhomme ordinaire de la chambre.

Henri Tiercelin, son second fils, hérita par la mort de l'aîné tué à l'armée en 1667, de la baronie d'*Hodenc*, qu'il transmit le vingt-six juillet 1718, à son fils aîné Henri-François Tiercelin, colonel du régiment d'infanterie de son nom.

Angélique-Henriette-Marie, sa fille unique, épousa le premier septembre 1734 le marquis de Pons, auquel elle apporta toutes les